

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 41 (1903)
Heft: 2

Artikel: Chaque chose en son temps
Autor: Antan, Pierre d'
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-199832>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de chiffres ! Ça dure depuis un an et ça ne fait que commencer. Jusqu'à ce que les traités soient négociés, approuvés et votés, protectionnistes et libre-échangistes, producteurs et consommateurs ont encore de belles joutes en perspective.

Une autre affaire qui n'est pas encore terminée, mais qui a fait cependant un pas décisif en avant, c'est celle de la percée du Mont-d'Or ou du raccourci Frasne-Vallorbe de la ligne Paris-Lausanne-Simplon. Elle a ceci de caractéristique qu'elle rallie tous les Vaudois sans exception. Aussi la joie n'a-t-elle pas été peu grande dans le canton, le jour où les Chambres fédérales lui ont donné leur adhésion à l'unanimité, moins quelques abstentions de la part des Genevois. Nos bons amis de la cité de Calvin prétendent faire notre bonheur en forant le Jura un peu plus près de chez eux, à la Fauchille. Souhaitons qu'ils aient aussi leur tunnel ; mais qu'ils ne nous empêchent pas de percer le nôtre, qui doit faire vis-à-vis à la grande trouée du Simplon. Il n'est pas question ici de l'équilibre de la mappemonde, comme dans les débats au sujet du niveau du Léman. Fût-elle ajourée comme les arches d'un pont, l'échine calcaire du Jura ne s'effondrerait jamais sur les tours de Saint-Pierre ni sur le pont du Mont-Blanc.

Autant nous sommes unis dans le canton à propos du Frasne-Vallorbe, autant nous l'avons été peu en matière de règlementation du repos dominical. Pauvre défunte loi destinée selon ses promoteurs à faire de nous des anges de vertu, que de vilaines querelles tu déchainas ! Pourquoi ne voulut-on pas de tes bienfaits ? Etais-ce le souvenir des paternelles lois de nos anciens seigneurs et maîtres, la crainte du dimanche anglais, le seul amour de nos aïeux ? Le peuple a-t-il voulu manifester qu'il n'entend pas qu'on fasse son honneur malgré lui ? Qui saura jamais le fin fond de sa pensée ?

Un souvenir nous revient à ce sujet. Il y a quelque vingt ans, nous étions dans une petite ville universitaire d'Allemagne. L'une des choses qui nous frappèrent est que cette cité ne connaissait pas ce qu'on appelle l'heure de police. Du matin au soir et du soir au matin les brasseries y demeuraient ouvertes. Or jamais nous n'avons vu bourgeois plus bourgeois, c'est-à-dire plus rangés, que les habitants de cette ville-là. A dix heures du soir, ils dormaient tous du sommeil du juste. Les seuls consommateurs à qui, passé cette heure, les blondes *Kellnerinnen* servaient encore des chopes, étaient quelques étudiants ou de rares voyageurs. Pourquoi ne pourrions-nous pas nous passer, nous aussi, des règlements sur la fréquentation des auberges et sur tant d'autres choses ?

Le rejet de la loi sur la police du dimanche a été suivi de l'élection des membres du Conseil national et de celle des jurés cantonaux. Faites-vous partie du jury ? Ce n'est pas bien gai, mais on a le plaisir d'entendre le représentant du ministère public et le défenseur de l'accusé vous débiter des choses agréables. « Nous nous félicitons, dit le premier, de voir le jury composé d'hommes aussi intelligents et aussi éclairés, de citoyens qui ont conscience des intérêts primordiaux de la société... » Et l'avocat du prévenu : « Messieurs les jurés, nous avons une trop grande confiance en vos lumières, en votre équité et en votre justice pour douter un seul instant de votre verdict ; vous absoudrez notre client... » Mais, le verdict rendu, le ton change : pour l'une des parties ou parfois pour toutes les deux, les jurés ne sont plus que des idiots qui n'ont rien compris aux questions qu'ils avaient à trancher.

Pour terminer notre petite revue des événements de l'année, nous devrions encore par-

ler du réjouissant regain d'intérêt que l'approche des fêtes du Centenaire a valu, en 1902, aux questions historiques ; de nombre de patriotiques publications, de la fondation de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie. Mais l'espace nous fait défaut.

Il nous en reste tout juste assez pour rappeler que si le rendement du vignoble a été bon à La Côte, moins bon et mauvais ailleurs ; si les pommes et les poires ont été moins rares qu'en 1901, les prunes et les pruneaux ont manqué presque entièrement. Et ça a été une grosse déception pour ceux qui aiment à voir, au jour du Jeûne, les gâteaux garnis de ces fruits-là. Ils n'ont pas jeûné, dans les règles, l'année dernière. Mais peut-être cette privation a-t-elle empêché nombre d'appétitifs de se déclarer. Car vous n'ignorez pas que le docteur César Roux a déclaré dans sa dernière conférence que l'abondance des gâteaux aux pruneaux ne vaut pas le diable pour l'appendice. V. F.

Coq ou poule ?

Il existe, paraît-il, un moyen de reconnaître parmi les œufs ceux qui doivent produire des coqs et ceux qui donneront naissance à des poules.

Le savant qui a résolu cet important problème est parti de ce fait anatomique, démontré, que les os de la femme sont plus lisses que ceux de l'homme, et, après trois années de conscientieuses expériences, il est en mesure d'affirmer :

1^o Que tous les œufs contenant les germes mâles portent des rides sur le plus petit bout.

2^o Que les œufs femelles sont également lisses aux deux extrémités.

A présent, fermières, ouvrez l'œil, et le bon !

Chaque chose en son temps.

Dans la boutique sombre où madame Sophie Bartavel était occupée à peser un demi-kilo de pruneaux, le facteur entra et déposa sur la banque un paquet de correspondance.

Madame Sophie ne quitta pas sa besogne. Elle fit cela soigneusement le cornet, en souriant toujours de son sourire le plus aimable : « Voilà, Madame. — Merci, Madame. — Au plaisir de vous revoir, Madame !... »

Avec un dernier sourire, elle ferma la porte sur la cliente, et alors seulement s'occupa de la correspondance déposée par le facteur. De ses doigts minces et crochus, elle eut vite fait d'aveugle au milieu des journaux et des réclames, une lettre bordée de noir.

— A présent, je m'étonne bien qui est mort à Villars-les-Bois ? murmura-t-elle en ouvrant la lettre. Puis elle appela : « Jules,... Jules, viens voi. »

— On y va, répondit de la cour une grosse voix d'homme, et monsieur Jules, l'aimable époux de madame Sophie, fit son apparition.

— En voilà du nouveau ! fit celle-ci. Le cousin Félix Pichonet qui est mort !

— Oh ! tantôt, répondit posément monsieur Jules... Et qu'a-t-il attrapé ?

— Une purée, je crois. Et on t'invite pour l'ensevelissement.

— Oh ! bien, je pense bien qu'il faudra y aller. Pour quand est-ce ?

— Attends voi, reprit madame Sophie, et elle rouvrit la lettre. C'est pour demain, samedi, à midi. Mais c'est que ça va rudement nous ennuyer, samedi, un jour de marché ; y a pas moyen.

— Non, pas bien, reprit monsieur Jules en se grattant la tête. C'est pas le moment, quand un nouveau concurrent est venu s'établir dans la rue, de s'en aller se royaumer aux enterrements et de laisser son commerce en plan.

— Ecoute, sais-tu quoi ? dit madame Sophie.

Tu iras dimanche faire visite à la cousine Julie, et puis, si elle trouve drôle que tu aies pas été à l'enterrement, tu lui diras que la carte est pas arrivée assez tôt.

— Va qui soit dit, conclut monsieur Jules. Après tout, on s'est jamais tant récrié entre cousins ; je m'en vais pas aller perdre une journée pour lui. Il veut assez s'enterrer sans moi !

Le dimanche matin, dans sa ferme de Villars-les-Bois, la nouvelle veuve, la cousine Julie, constata à son réveil, avec un tant soit peu de vergogne, que depuis longtemps elle n'avait pas si bien dormi. Il faut dire aussi que pendant toute la maladie de son mari, elle n'avait pas été à noce. Déjà pénible quand il était en bonne santé, figurez-vous ce qu'il devait être pendant sa maladie, le vieux Félix ! Gringe et mionne, et exigeant comme pas un, et ma foi la pauvre cousine Julie avait eu bier de la patience avec lui. Il n'y avait du reste qu'une opinion à ce sujet parmi toutes les femmes du village. Et cette bonne opinion s'était encore accrue quand on avait vu la Julie le jour de l'enterrement. Pendant le culte et encore sur le cimetière, elle n'avait pas décessé de pleurer, indifférente à tout ce qui se passait autour d'elle, refusant de manier seulement une morse, et se contentant de répondre à toutes les condoléances : « Mon pauvre Félix ! »

— C'e pauvre Julie, quand même, disait-on. Elle s'en donne pourtant trop. Il me fait mal de la voir tant terriblement pleurer. Surtout pour ce vieux pelotu de Félix, qui lui rendait la vie au moins assez amère. Si c'était elle, il la pleurerait pas tant. Enfin, on sait que les femmes ont plus de cœur que ces bouriâ d'hommes !

Ce dimanche matin, donc, la Julie se leva reposée. Elle avait dormi comme un charme.

Elle s'accorda le luxe de rester un moment de plus au lit, toute à la douceur de n'être pas dérangée par les exigences de son vieux Félix. Puis elle se leva. Enveloppée dans ses voiles de deuil, et baissant la tête, elle alla au prêche, où elle continua d'édifier tout le monde par son air recueilli. Après dîner, tout de même, elle se trouva un peu désœuvrée. Que faire de son dimanche après-midi ? Pas moyen d'aller coterger avec les voisins, ça n'aurait pas façon. Impossible d'aller au cimetière, c'était trop vite. La Julie, quand elle eut réduit, s'assit, songeuse, au coin du feu.

« Tout de même, pensait-elle, un triste nouvel-an que je vais avoir, là toute marseule chez moi. L'année passée, comme aujourd'hui, on faisait les bricelets, avec ce pauvre Félix ! Tiens, j'en mangerais bien un, à présent. Je crois bien que ce sera la première fois de ma vie que je passe le nouvel-an sans brevi. »

Pendant ce temps, le cousin Jules Bartavel cheminait d'un bon pas sur la route.

Sitôt qu'il avait pu, pendant la matinée, il avait enfilé son habit noir, mis son bugne, fourré dans sa poche un trinquet de pain et de saucisson, et il s'était émodé. A mi-chemin, à peu près, il s'était arrêté dans un cabaret et avait bu quartette en cassant une croute.

Malgré le beau soleil, le cousin Jules avait quelque chose qui le tracassait. Non pas qu'il regrettait beaucoup le cousin Félix ; mon té, il y avait tant longtemps qu'ils ne se voyaient que de sept en quatorze ; mais il se demandait ce qu'il allait dire à la cousine Julie. Avec un homme, ce serait vite fait, mais ces femmes, on ne sait jamais par quel bout les prendre. Elle allait sans doute se mettre à tchurler, et à faire des vilaines manières. Puis, le cousin Jules n'avait jamais été grand orateur et pourtant il fallait trouver une phrase bien sentie

pour la cousine. S'il était venu le jour de l'enferrement, ça aurait été tout seul. D'abord, on est nombreux; on n'a pas le temps de dire grand-chose. On serre les mains de la veuve en secouant la tête, et puis, il y a quelques phrases que tout le monde sait, et qui vont toujours bien: « Ma pauvre cousine, il me fait terriblement mal de vous; bon courage!... C'est bien le cas de dire: on ne sait ni qui vit, ni qui meurt.. Ce pauvre Félix! le voilà dans son repos. Il a tant souffert... » Mais cette fois, il fallait faire tout un petit discours, et le pauvre Jules suait sang et eau pour le préparer.

Devant la maison mortuaire, il s'arrêta une minute, secoua la poussière de son pantalon, défrisa son habit, puis enfila résolument le corridor, comme cela se doit dans une maison de deuil.

Au bout du corridor, avant d'ouvrir la porte de la cuisine, il se recueillit un instant, répétant dans sa mémoire ce qu'il allait dire.

La Julie était là: il l'entendait toussoter.

Bravement, il ouvrit la porte:

— Bonjour, cousine Julie,... commença-t-il, d'un ton de circonstance, mais il s'arrêta stupéfait. Assise sur la pierre du foyer, devant un feu clair de sapin, la Julie, paisiblement, faisait les bricelets. « ... Pour quant à ça, reprit-il, en changeant de ton, il me fait plaisir de voir que vous ne vous en donnez pas trop. Moi qui m'attendais à vous trouver dans les pleurs! »

Alors la Julie, vexée, sans quitter sa place, et tout en faisant tourner son fer à bricelets: « Oh! bien pardine, c'est votre faute aussi. Pourquoi venez-vous seulement aujourd'hui? C'est hier qu'il vous aurait fallu me voir!!! »

PIERRE D'ANTAN.

Liberté, c'est ton jour; ce sol est ton empire....

Le nouvel-an est passé; on dit qu'il fut gai. Pas partout, cependant. Entre les 388 communes vaudoises il en est une où le nouvel-an a dû paraître bien triste, si du moins l'on en croit la vénérable *Feuille des Avis officiels*.

Voici, en effet, ce qu'on lisait dans le numéro du 30 décembre de la dite *Feuille*:

La Municipalité de *** interdit toute mendicité, chants, etc., dans la commune pendant les fêtes de l'An.

La police locale est chargée de la surveillance et de l'observation de cette décision et sévira rigoureusement contre les fautifs.

***, le 27 décembre 1902

Greffe municipal.

Est-ce permettable? Défendu de chanter sur tout le territoire d'une commune pendant les fêtes de l'An! Pour un pays où le mot « Liberté » est partout, jusque sur les portes des prisons et le képi des gendarmes, c'est un peu fort!...

Onco l'an dou.

Mè assebin, vu vo derè oquie dè l'an dou; n'y a pas rein que voultron monsu V. F. que pouaissè ein déveza.

L'est veré qu'on ne pao pas ein derè grand tsouze! Cein est zu coumeint va lo mondo, tantou bin, tantou mau. Pé bounheu que n'ein pas zu pè chaotre on ovaille. Coumeint ellia dè la Martinique io ion dè ellia vorcans s'est boutà à cratchi dào fu, dài pierrès et dài meillions tot boulreints su lè maisons et su lè dzeins, frecasseint tot et esterminateint tot. Lo bon Dieu aidhai à ellia pourrèz dzeins!

La guerra dào Transvat a pu enfin botsi; ellia pourro Boères s'eint sont pardie teri à l'honneur quand bin l'ont perdu et Chambrelin, avoué sè lenettés que n'on qu'on verro, porrà vaire du z'ora la nota à payi.

Guelioumo tracé adé décé delé po sè férè vaire et fà pertot dài tostes à la patrie po amusà sè tités carraies.

Lo rai dài Couastro est zu l'ai férè 'na vesita et coumeint passâvè per tsi no, noutrès conseillers fédéraux sont zu l'ai offri cauquès botolihiès dè boutsé pè Lucerne et paret que l'a trovâ cé vin rudo bon. Vitto-Manivet est zu assebin serrâ la patta à se n'ami Nicolas et paret que l'ont fé on tiré bas d'einfai à propou de 'na mili-batz que la fenna ào Vitto a onco zu stu l'âton.

On oût pequa dévezà dào pourro vilho François-Dzoset. Compto que sè tint vai lo fornet ein-vortolli dein 'na bouna roclaire ein sondzeint coumeint faut férè po accordâ sè conseillers que sè traiton adé dè pandores et dè bracail-lons quand sont pè lo Grand Conset. Faut bin derè que l'a à férè avoué dâi tot erouïo lulus quand sont ein bizebille.

Lo petit rai Foncet dâi z'Espagnes a prai l'an passâ: lo temon dè la barqua et sa mère, la Cristine, qu'étai tutrice, sein compte reindre, lo laisse férè tot solet du z'ora; lo pourro coo arâ prâo à férè à boutâ d'accio ellia cléricaux, ellia carlistres et tot lo resto, que sont adé à sè teri lo lévet po poai arrevâ ào gouvernémeint.

Ein France, n'ont pas fê grand pussa l'an passâ; y'a bin zu l'affäre dè ellia z'Humbert, 'na beinda dè larro que fasoint lè grands seigneu et que robâvont ài z'ons et ài z'autro dâi pecheintes pognus d'ardzeint; mà paret que lè z'ont ti pu racroctsi stâo do passâ pè Madrid et sont su d'avâi dâi ellia po 'na bouna vroubar. Et l'est bin lão d'an!

Po cein qu'ein est dè la Suisse et dào canton dè Vaud, vo deri cein deçando que vint.

**

Les XXII cantons.

Argovie et Fribourg, Bâle, Soleure et Berne, Genève, Uri, Glaris, les Grisons et Lucerne, Zug, Schaffhouse, Zurich, St.-Gall, Vaud, Neuchâtel, Thurgovie, Unterwald, le Valais, Appenzell, Le Tessin et Schwytz, tous fiers du nom de Tell!

Un sermon de circonstance.

Le pasteur du Pénitencier avait prié un de ses collègues de vouloir bien le remplacer un dimanche.

Ce dernier rencontra un ami dans la rue et, au hasard de la conversation, lui fit part de son embarras au sujet du texte sur lequel il lui faudrait prêcher aux détenus.

— Comment, lui fait l'ami, le choix d'un texte te donne du souci? Pourtant, rien n'est plus facile. Tiens, veux-tu faire le plus grand honneur de ces misérables? Arrête-toi sur ce simple passage de l'Evangile: *Heurtez et l'on vous ouvrira!*

Malvais présage.

L'année dans laquelle nous venons d'entrer présente une particularité des plus rares.

On y compte trois vendredis 13, et deux de ces jours si redoutés des superstition reviennent deux mois de suite, en février et mars! Le troisième vendredi 13 de 1903 sera en novembre.

Heureusement, ces malencontreux vendredis ne se trouvent pas dans les mois qui seront consacrés à nos grandes fêtes du centenaire.

On bouébo qu'en fâ dâi ballâ.

La rédaction du « Conteum vaudois », afin de couper court à diverses suppositions, s'emprise de déclarer que M. Octave Chambaz n'est pas l'auteur du morceau patois publié dans l'*Almanach du Conteum* et intitulé *Lo bouébo ào Conseiller*. Ce morceau, d'ailleurs — est-il besoin de le dire — n'a d'autre visée que l'amusement du lecteur et ne saurait porter ombrage à qui que ce soit.

Et puis voilà!

Plusieurs individus avaient eu des difficultés avec un monsieur qui leur avait causé du chagrin; il se concertaient pour savoir quelles mesures ils devaient prendre à son égard.

— Savez-vous? dit l'un, il faut lui écrire une lettre anonyme; on la signera tous et on la fera encore sur papier timbré.

Récette.

(*Trouvée dans un ancien manuscrit.*)

Por tia lè pudzè premi 'na livra dé taba maraco, sa toncé dè triacilio, on gran dè vert-dégris. Voigni lo to per la tzambra, lè pudzè que son asse curieusè qué lè facé vont vouaiti cein que let, le niflou lo taba et ein éternuein le se casson la tita su lo pava.

Oh! le calembour!

A l'examen de géographie.

Un expert interrogant un élève:

— Pourriez-vous me citer un cap?

L'élève ahuri reste coi.

— Retirez-vous, dit l'expert, car vous n'avez pas de cap à citer.

Boutade.

Une dame très avare cherchait un moyen d'empêcher que ses domestiques ne touchassent à un tonneau d'excellente bière qu'elle venait d'acheter.

— Le moyen est bien simple, lui dit un voisin, mettez à côté un tonneau d'Yverne.

L'Almanach du « Conteum vaudois » pour 1903, contient :

1. Tsanson dè boun-an, par Louis Favrat. — 2. Le Centenaire du canton de Vaud, par V. F. — 3. A propos du climat du canton de Vaud, par Henri Dufour. — 4. Le dimanche matin, par Louis Monnet. — 5. Sur Monthelon, dessins de E. Fivaz. — 6. Dans les Alpes vaudoises (voix de nos chalets), par Alf. Ceresole. — 7. Le bouébo ào Conseiller (vers), par *. 8. Croquis d'hôpital, par Victor Favrat. — 9. Onna demanda in mariadzo, par Octave Chambaz. — 10. Les vieux toits, conte, avec illustration de V. Rossat, par Paul Perret. — 11. La conversion de Jean-Louis, avec illustration de V. Rossat, par Ch.-Gab. Margot. — 12. Lé pâi de barba, par G.-C. Dénéréaz. — 13. Le festival de 1903 (fragments), par Jaques-Daleroze. — 14. La vieille Jannette (portrait), par Henri Thuillard. — 15. Les ambitions de Fanchette, comédie (fragments), par Pierre d'Antan. — 16. Ohé! nos petits jeunes!, par Berthe Nicollier. — 17. On verra voir (chanson) avec musique de Ch. M., par E.-C. Thou. — 18. Au bureau du Conteum, par J. Monnet. — 19. L'épée de Damoclès (vers), par Louis Croisier. — 20. Les gêneurs, par E. D. — 21. Gavotte (musique) par Aug. Giroud. — 22. Comme disaient nos bons aïeux, vieux dictions français et patois, recueillis par *. — 23. La lessive (chanson), par E.-C. Thou. — 24. Une poignée d'écus, par J. Zink. — 25. Nouveau Tantale, variété. — 26. Nos artistes, dessin de E. Fivaz.

En vente au bureau du journal et dans les librairies. — *Prix 50 centimes.*

Le théâtre de Victor Hugo. — M. Scheler, qui revient d'une brillante tournée dans les pays du nord, est à peine descendu de wagon, que déjà il pense à ses fidèles auditeurs lausannois. C'est du théâtre de Victor Hugo qu'il va les entretenir. *Cinq causeries récitals* sont annoncées, dont la première aura lieu mardi 13 courant, à 5 heures, au Casino-Théâtre. — Billets à la librairie Tarin et à l'entrée.

THÉÂTRE. — Demain, dimanche, à 8 heures, *La Tour de Londres*, drame historique en 5 actes, et *La marraine de Charley*, comédie-bouffe en 3 actes. Salle comble.

KURSAAL. — Demain, dimanche, à 3 heures, *Matinée*, et le soir, à 8 heures. *Débuts*: Les Brothers-Wards, cascadeurs excentriques. *Zizi-Papillon*, danseuse acrobatique du Casino de Paris, et toutes les autres attractions.

Pour samedi prochain, dans le *Conteum*, **Le pion de bas**, par Ch.-Gab. Margot. *Un conte de chez nous.*

La rédaction: J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.